**Direnberger Lucia**

PDAPS – Master 2

# « Globalisation et illicite en Afrique », Roger Botte

Notre travail s'appuie sur deux articles majeurs de Roger Botte : « Economies trafiquantes et mondialisation », paru dans Politique Africaine en 2001 et « Globalisation et illicite en Afrique », paru dans le numéro 93 de Politique Africaine en mars 2004.

## Thèse de l'auteur

La croissance de la part souterraine des économies africaines oblige à s'interroger sur les modalités du « développement » de l'Afrique. La généralisation structurelle des phénomènes de l'illicite est-elle un indice de l'échec du développement ou contribue-t-elle, au contraire à l'insertion du continent dans une organisation géopolitique internationale ?

Le principal objectif de Roger Botte est de montrer que l'économie trafiquante n'est pas, comme on pourrait le croire, l'expression d'un désordre et d'un état d'anomie mais au contraire elle permet une entrée de l'Afrique dans une économie capitaliste globalisée et obéit à une politique dont les choix sont rationnels.

Aujourd'hui, on assiste à une généralisation macroéconomique des phénomènes de l'économie trafiquante et l'auteur pose alors une mutation économique majeur. Ce changement est accéléré par le processus de libéralisation des marchés mondiaux qui a libéré les mouvements de capitaux de tout contrôle étatique et a déplacé le pouvoir économique de la sphère publique des Etats à la sphère privée de la finance internationale.

Simultanément, le développement de l'économie souterraine n'a pu s'effectuer que grâce à la connivence de l'économie légale, en d'autres termes à la juxtaposition des réseaux aux activités licites et illicites et donc une articulation entre formel et informel. L'auteur insiste sur ce point, toute analyse des économies trafiquantes à l'aide de couples antinomique (légal/illégal, parallèle/officiel) est largement dépassée. L'activité informelle s'installe dans les habitudes sociales et elle est perçu comme un mode de production économique légitime et ordinaire (contrairement aux activités criminelles).

D'autres facteurs expliquent également cette mutation : un boom de la culture du cannabis comme mode banal de production économique, une explosion du blanchiment de l'argent sale et son recyclage selon les procédures et les places africaines, un trafic sur une grande échelles d êtres humains et la montée en puissance d'entrepreneurs compétitifs, inventifs et efficaces dans le domaine de l'illicite.

Les activités illicites en Afrique subsaharienne s'inscrivent de plus en plus dans une logique de « polytrafic marchand » extrêmement diversifié entre réseaux locaux et internationaux qui permet de combiner les produits et de varier les destinations suivant la conjoncture : armes, voitures volées, téléphones cellulaires, écoulement de fausses monnaies, trafic de minerais non ferreux, d'or, d'argent, de diamant, migrants clandestins, traite d'enfants, industrie du sexe, hydrocarbures, denrées alimentaires, trafic d'organes humains… Ainsi les trafiquants font preuve d'une adaptabilité extraordinaire et tirent opportunité des disparités de politiques économiques (fiscales, douanière, de subvention des produits…) entre les Etats.

Cette adaptation de l'économie illicite passe également par une recomposition des pratiques héritées du négoce précolonial. Le Nigeria, par exemple, qui domine plusieurs trafics illicites régionaux et internationaux (prostitution, drogues diverses, hydrocarbures…) connaît une très ancienne tradition de négoce transfrontalier et interrégional contrôlé par les grandes ethnies du pays.

Pour montrer que l'activité illicite n'est pas le symptôme d'un continent incapable de s'adapter au monde moderne, l'auteur décrit également les systèmes parallèles de circulation des fonds. Il existe des systèmes parallèles de remise de fonds dans les transactions internationales qui opèrent en utilisant la pratique du virement électronique. Le système des banques informelles fait preuve d'une grande sophistication en Afrique australe. Les transferts dans ces banques permettent de « faire tourner l'argent sale » avant de le renvoyer partiellement dans les pays où il est parti pour arriver dans des entreprises privatisées, des bureaux de changes et certaines infrastructures lourdes.

Roger Botte insiste également sur le rôle de l'Etat dans la pérennisation de ces trafics. En effet, les pratiques illicites ne pourraient se faire sans la « mal gouvernance », dénoncée par la Banque mondiale, des gouvernements africains : siphonage des ressources nationales et du Trésor public, gestion kléptomatique, corruption politique et administrative, détournement de fonds de l'aide au développement… On assiste alors à l'émergence d'un modèle de développement qui multiplie les « espaces d'impunité » qui profite largement aux économies trafiquantes. Le succès de l'illicite n'est pas synonyme d'absence d'Etat qui peut justement favorisé son développement. C'est ainsi que ce renforce une économie politique où se chevauchent positions de pouvoir et positions d'accumulation. Certains utilisent alors leur pouvoir proprement politique en le convertissant en pouvoir économique occulte, instrumentalisant ainsi une variété de chevauchement. Ainsi, en République Démocratique du Congo, Mobutu Sese Seko utilise « tous les droits régaliens que lui confère sa position de chefs d'Etat souverain pour définit à sa guise le légal et l'illégal ». Par ailleurs, pour permettre la fraude électorale, un certain nombre de gouvernement africain optent sciemment pour des technologies dépassées qui sont facilement maîtrisées par les ateliers de contrefaçon.

Cette « criminalisation du politique » serait un frein au développement et le facteur d'une économie nécrosée. Mais les pratiques illicites assurent des bénéfices autrement plus substantiels, et surtout plus rapides, que ceux de l'économie formelle et sont une source d'accumulation primitive du capital et, au final, de croissance. En effet, la majorité des circuits informels les plus rémunérateurs sont insérés dans le secteur formel : gestion d'entreprises d'import/export ou de vente de gros, des boutiques, des hôtels, des casinos, des cliniques privées, des entreprises de transport, des entreprises de bâtiment et de travaux publics, des commerces d'objets d'art… Ainsi l'économie illégale ne s'infiltre pas seulement dans des filières économiques existantes, elle est aussi à l'origine du développement dynamique et lié à la globalisation du commerce légal.

Enfin, Roger Botte décrit les nouvelles traites négrières : les traites de main d'œuvre infantile qui explosent depuis 1990. L'explosion de l'offre est liée à la prolifération des micro-activités de production, de commerce ou de services consommatrice de main d'œuvre non qualifiée. La traite enfantine est un indicateur de la dislocation sociale des structures familiales et un exemple de capitalisme « sauvage ». La Gambie, avec ses *beachboys*, est devenu une destination très « populaire » pour les pédophiles du Nord tout comme l'Afrique du Sud et Madagascar.

## Commentaires sur la thèse de l'auteur

Il est important de noter que l'illicite ne correspond pas à une absence de contrôle étatique mais bien à une « zone grise » où les hommes politiques officiels se retrouvent mêler aux économies souterraines et que cette entente ne s'organise pas dans le chaos total mais obéisse bien à des logiques politiques et économiques internationales. Le préjugé qui voudrait que l'Afrique plonge dans l'illicite parce qu'elle ne peut rien ou ne sait rien faire d'autre est battu en brèche dans la mesure où Roger Botte montre à quel pointe l'économie trafiquante s'adapte et contribue au développement du secteur formel.

Il échappe donc aux thèses culturalistes en montrant comment les pays occidentaux participent également à cette explosion de l'illicite. A la lecture de cet article, on aurait tendance à penser que l'économie trafiquante est la chose la mieux partagée du monde. Sa thèse permet ainsi de percevoir l'Afrique comme un continent en mouvement permanent et il tend également à démolir les préjugés exotiques sur les pays africains en étudiant pourtant les sujets qui font « frissonner » à la une du journal télévisé : corruption, trafic, drogues, sexe...

De même, l'auteur s'efforce de penser ces nouveaux concepts jusqu'alors négligé. Cette précision conceptuelle permet une approche originale de la société africaine qui est prise dans sa complexité. En effet, il rejette les oppositions primaires légal/illégal qui se révèlent inutile pour appréhender l'économie trafiquante. Une approche historique permet, en effet, de dépasser cette opposition binaire obsolète : un crime ou un commerce illégal est largement dépendant du contexte historique et politique. Le trafic d'opium et la traite des esclaves ont longtemps été considérés comme des activités marchandes légitimes. L'auteur ne pas tombe dans la naïveté de croire que ce qui est perçu comme criminel le sera pour toujours. Les normes et les mentalités évoluent et cette étude reflète cette tension et y tire sa légitimité.

Cependant, il semble que Roger Botte semble négliger un aspect important de cette problématique. A la lecture de son étude, je me suis interrogée sur la nature des réseaux transnationaux et il décrit un phénomène plutôt homogène et total. Cependant ne reste-t-il pas des réseaux locaux ou nationaux ? D'autre part, ne peut-on pas l'hypothèse que les acteurs de la « criminalité transnationale globale » constituent une catégorie sociologique hétérogène tant du point de vue de leur organisation internes, de leurs répertoires culturels ou de leurs spécialisations que de leurs objectifs ou de leur champs d'intervention ?

## Apports d'autres auteurs sur ces problématiques

### L'illicite : Etat / Non-Etat ?

Botte avait pour objectif de montrer que la croissance de l'illicite ne traduit pas l'expression d'un état d'anomie pour les pays africains. Au contraire, certains gouvernements et des dirigeants participent à cette dynamique et nourrissent les potentialités de ces réseaux. La thèse qui s'oppose à celle de Botte et celle qui défend le concept d' « espaces de non-Etat » concernant les zones où l'illicite structurent totalement l'économie, la société et ses normes. L'anthropologue James Scott dans « La montagne et la liberté, ou pourquoi les civilisations ne savent pas grimper ? » *Critique Internationale*, n°11, avril 2001, écrit « les montagnes de l'Asie du Sud-Est sont de l' « anti-état », au moins autant que du « non-Etat » ou du « pas-encore-Etat ». (…) La périphérie montagnarde de l'Asie du Sud-Est est le négatif

de la société du centre, en terme d'écologie, de pratique religieuse, de structure sociale, de gouvernement, de démographie ».

Cependant, Jean-François Bayart dans « Le Crime transnational et la formation de l'Etat » dans *Globalisation et illicite en Afrique*, Politique Africaine, n° 93, mars 2004, montre que ces espaces de l'Asie du Sud-Est de fuite et de dissidence ont entretenu avec l'Etat et l'économie-monde. Il n'y a donc pas de zones, même celles qui défient la légitimité de l'Etat, qui se passe d'Etat. D'autant plus que l'illicite entre au cœur des plus hautes sphères étatiques. Jean-François Bayart montre comment le gouvernement américain a sous-traité sa politique d'endiguement de l'Union soviétique en Afghanistan aux services secrets pakistanais, aux partis ou aux commandants islamistes et à des réseaux musulmans transnationaux, en acceptant que cette action soit financée par des dons de famille princières de la péninsule arabique mais également par le commerce de l'opium.

D'autre part, la Bank of Credit and Commerce International (BCCI), fondée avec le soutien du souverain d'Abou Dhabi, Cheikh Zayed, en 1972 par un financier pakistanais véreux, s'est spécialisée dans l'escroquerie financière et a aidé des chefs de l'Etat à siphonner les ressources de leur pays. Cette banque s'est livrée au trafic d'influence à Washington et à Londres en bénéficiant de la cécité, de la complaisance, si ce n'est de la complicité de la Réserve fédérale américaine, de la Banque d'Angleterre, de la CIA et de la City.

**L'illicite : un mal de l'économie ?**

Le « néorégionalisme » est accompagné d'échanges illicites. Il serait illusoire de chercher à expliquer la croissance économique de la Thaïlande, de Singapour ou de la Chine du Sud, et des mutations sociopolitiques qu'elle a rendu possible, si l'on ne tenait pas comte de la contrebande et de la fraude avec l'Indonésie, ni de l'apport des flux illicites, notamment narcotiques, en provenance de la Birmanie et de leur transfert vers le Japon, les Etats-Unis et l'Europe occidentale. Le « néorégionalisme » prend souvent la forme de tels binômes associant le « vice » et la « vertu ».

En 2003, un rapport de l'Office contre la drogue et le crime des Nations Unis a apporté une confirmation scientifique à ce que tous les experts estimaient depuis longtemps : avec 135 000 hectares de culture de cannabis produisant chaque année plus de 3 000 tonnes de haschisch, le Maroc est le premier producteur mondial de marijuana. La récolte de cannabis a généré en 2003 un revenu global de 241 millions de dollars, soit, par famille, un revenu annuel moyen d'environ 2 200 dollars. Cela équivaut en moyenne à 51% du revenu des cultivateurs de cannabis. Sur le plan de économique, la culture du cannabis a des effets pervers : les paysans ont tendance à abandonner les cultures vivrières pour s'approvisionner sur les marchés en lait, légumes, œufs, huile… Mais cela est valable pour tout système agraire qui répond aux lois du marché mondial, comme le soja en Amérique latine. Le silence des autorités marocaines est probablement dû au fait que l'éradication du cannabis dans le Rif impliquerait un investissement financier considérable, dans la mesure où il faudrait fournir un moyen de subsistance alternatif aux populations. La discrétion des autorités espagnoles et françaises s'expliquerait par une crainte de l'augmentation de l'immigration.

Il ne s'agit de comprendre que l'illicite est un réel moyen d'insertion sur le marché mondial pour des populations qui sont marginalisées, comme les Berbères au Maroc. Ce flux d'activités trafiquantes contribue aussi à dessiner un type d'Etat, qui au-delà de ses formes particulières locales, se rapproche d'un nouveau modèle mondialisé : l'Etat et les réseaux à coté de l'Etat (mais non contre lui).